



AGROALIMENTAIRE

Contacter la FGTA-FO :

> Christian Crétier
Secrétaire fédéral
Tél : 01 40 52 85 23
Courriel : christian.cretier@fgta-fo.org

> Cyril Herbin
Délégué syndical central
Tél : 06 22 52 51 55

Paris, le 26 octobre 2012

PSE : chez Coca-Cola, plus on s'enrichit, plus on licencie...

C'est un coup de massue qui vient de s'abattre sur les salariés. Jeudi, la Direction de Coca-Cola Entreprise a annoncé 172 licenciements secs auxquels s'ajoutent la disparition des emplois gelés depuis le début de l'année que l'on estime au nombre de 94. Ce sera finalement plus de 1 000 salariés qui vont subir l'impact global de ce projet.

Aujourd'hui, aucun motif économique ne peut justifier la mise en œuvre de ce « plan marketing et commercial ». Sur les six dernières années, le groupe a réussi à dégager un résultat opérationnel en constante hausse avec une augmentation annuelle moyenne de 8,7 %, notamment grâce à l'engagement de tous les salariés.

Alors pourquoi procéder de la sorte ? Le cours de l'action qui ne cesse d'augmenter témoigne une fois encore que l'intérêt financier prend le pas sur le social et le commercial. L'ajustement de la masse salariale est un des moyens de satisfaire les actionnaires au détriment des salariés qui travaillent pour leur entreprise au quotidien depuis des années. L'entreprise est entrée dans une course à l'harmonisation et l'uniformisation de ses structures pour tenir ses engagements face aux investisseurs et a d'ores et déjà affirmé sa rigidité face à la colère des salariés et de leurs représentants syndicaux.

Selon FO, la vague de licenciements n'a clairement pas fini de dérouler à la lecture du rapport aux investisseurs faite hier. Le programme de « transformation » inclut des actions sur les fonctions back-office de la finance et sur le modèle commercial. Ce programme arrivera à échéance à la fin 2014 et devrait se traduire par des charges de restructurations non récurrentes de 200 millions de \$. Ces restructurations devraient permettre de dégager 100 millions de \$ de résultats en plus en 2015.

Ce vendredi 26 octobre 2012 se tient le Comité d'entreprise européen où d'autres mauvaises nouvelles seront vraisemblablement annoncées. FO, qui est présent au Comité européen, continuera d'informer les salariés et fera valoir à la Direction ses nombreux arguments en défaveur de telles mesures.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr